

## Chronologie

■ 20 novembre 2007: Irina Belenkaïa est interpellée à l'aéroport alors qu'elle tente de gagner la Russie avec sa fille Élise alors âgée de 2 ans.

■ 23 novembre: déçue par la décision du tribunal de Tarascon ne lui accordant que trois heures de visite une fois par semaine, Irina enlève à nouveau Élise et gagne Moscou avec sa fille.

■ Janvier 2008: un mandat d'arrêt international est lancé contre Irina Belenkaïa

■ Septembre: Jean-Michel André parvient à exfiltrer sa fille de Russie en détournant l'attention de sa baby-sitter.

■ 20 mars 2009: Élise est enlevée à la sortie de son école à Arles sous les yeux de son père qui est violemment agressé par deux hommes, en présence d'une femme. Les autorités soupçonnent Irina Belenkaïa.

■ 12 avril: Irina est interpellée en Hongrie alors qu'elle tentait de passer la frontière ukrainienne avec l'enfant.

■ 14 avril: Élise rentre en France avec son père. Celui-ci est dès lors disposé à trouver un terrain d'entente avec son ex femme sur fond de pressions diplomatiques russes... et d'appel général à la concorde pour le bien d'Irina.

■ 24 avril: Jean-Michel André rencontre à Avignon le médiateur russe. La mère accepte de comparaître devant la justice française, le père s'engageant à ne pas l'accabler.

■ 6 mai: le tribunal de Budapest ordonne l'extradition d'Irina vers la France. Elle fait appel. Selon le médiateur, la mère de la fillette a signé un compromis sur les modalités de garde et de visite.

■ 7 mai: le père affirme qu'un « simple contrat à l'amiable n'offre aucune garantie » sur la garde de l'enfant et estime qu'il faut trouver une « solution générale pour tous les enfants » franco-russes dont les parents se séparent.

■ 19 mai: la justice hongroise confirme en dernière instance l'extradition et annonce qu'elle remettra dans les dix jours Irina Belenkaïa aux autorités françaises.

■ 27 mai: Irina est extradée vers la France.

## Affaire Élise

# Mise en examen, Irina ressort libre

La mère de la petite Élise a été entendue par la justice. Placée sous contrôle judiciaire, elle devra ultérieurement répondre des faits qui lui sont reprochés.

Après sept longues heures d'audition dans le cabinet du juge d'instruction, Irina Belenkaya a été mise en examen tard dans la soirée pour soustraction de mineur par ascendant et complicité de violences volontaires aggravées. Placée sous contrôle judiciaire, la mère de la petite Élise est ressortie libre du Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence en compagnie du médiateur russe, Anatoli Koutcherena.

Seule restriction à sa liberté, elle ne doit se rendre ni à Arles, ni à Aix, ni à Istres, ainsi que dans le Gard et le Vaucluse. Soit un périmètre élargi autour du domicile du père. Irina a obtenu l'autorisation de se rendre en Russie, mais « elle devra répondre à la convocation de la justice française », précise le procureur de la République, Oliver Rothé. Ce nouvel épisode du feuilleton judiciaire de cette banale affaire de garde d'enfant, qui a pris des proportions démesurées, franchit donc une nouvelle étape.

## De Budapest à Marignanne via Paris

Venant de Budapest où elle était incarcérée depuis le 12 avril, la citoyenne russe a d'abord fait une halte sur le tarmac de l'aéroport de Roissy avant de mettre le cap sur celui de Marignanne. Sans menottes, comme le souhaitaient son avocat et son entourage, elle était encadrée par deux policiers en civil, qui l'ont ensuite confiée à la gendarmerie. Elle est arrivée au tribunal d'Aix sur les coups de 15 heures, dans un fourgon aux vitres fumées escorté par quatre motards. Déçue, la meute de journalistes qui l'attendait n'a rien vu. En revanche, ils ont pu se repaître du show proposé par la voiture suiveuse. À l'intérieur: maîtres Gioia et Rincourt, les avocats du père et de la mère d'Élise, Ana-



Aix, hier soir, 22 h 45. La mère d'Élise ressort du tribunal sous bonne garde du médiateur russe (à droite) et des avocats des deux parties.

PHOTO L. SOLA

toli Koutcherena, le médiateur russe, et Jean-Michel André. Derrière ses larges lunettes de soleil, le « papa victime » a brièvement paradé sous les flashes et les objectifs des caméras avant de filer en interview avec LCM et TF1, laissant la parole aux avocats pour qu'ils exposent leurs intentions. Grégoire Rincourt indiquait alors qu'il espérait la libération de sa cliente en formulant le vœu qu'elle puisse « voir sa fille demain » (aujourd'hui, ndlr).

## « Tout dépend d'Irina »

Dix petites minutes d'interviews, et les voilà dans le jardin du tribunal en train de parlementer avec le médiateur russe. Un proche

d'Irina tente de s'entretenir avec Grégoire Rincourt pour lui proposer les services d'un avocat pénaliste chevronné. Il est écarté du bras par Victor Gioia. « Je n'aime pas du tout ce qui se trame. On assiste plus à un ballet diplomatique qu'à une confrontation judiciaire », confie l'indésirable qui craint qu'Irina ne fasse les frais de ces « petits arrangements en coulisses ».

## Vers une sortie de crise ?

Le calme revient. La mère d'Élise est entendue par le procureur de la République. À l'issue de l'entrevue, elle est déférée devant le juge d'instruction, accompagnée par son conseil. Maître Gioia ressort du tribunal, la mine triomphante. Il déclare que « l'émissaire russe a donné des garanties au procureur pour une issue favorable », que les avocats « travaillent main dans

la main » et ne sont « pas là pour s'affronter ». Il ajoute que « tout dépend désormais d'Irina et de son attitude », en souhaitant qu'elle « comprenne la gravité des faits qui lui sont reprochés ».

Quant à la garde d'Élise, il avance trois options: un accord entre les parties, un traité bilatéral franco-russe, ou la ratification par la Russie de la Convention de la Haye, qui prévoit le rapatriement d'un enfant enlevé dans le pays où il vit. « Il ne l'ont jamais lu. Maintenant ils y pensent », affirme Victor Gioia, se lançant dans une tirade grandiloquente. « Dans ce dossier spatial, c'est un petit pas pour Élise, un grand pas pour les enfants russes. » Serait-ce là l'unique ambition de l'avocat ?

GEOFFREY DIRAT

## Jean-Michel André

### « Je n'attends rien de la justice française »

Présent aux abords du tribunal d'Aix, Jean-Michel André a passé son après-midi à répondre aux questions des journalistes. Le père d'Élise souhaite que son épouse « manifeste des regrets ».

#### ■ Qu'attendez-vous de cette journée ?

Je n'attends rien de la justice française. J'attends beaucoup d'Irina et de son attitude vis-à-vis de la justice. Je souhaite qu'elle coopère, qu'elle reconnaisse ses fautes graves et qu'elle manifeste des regrets. Elle doit donner des signes au juge d'instruction. Cette étape importante conditionne toutes les autres.

#### ■ Qu'en est-il de l'accord en discussion sur la garde d'Élise ?

Ce n'est pas un sujet d'actualité. Je suis favo-

nable à ce que nous trouvions une solution équilibrée pour qu'Élise voit sa maman. Mais cette solution équilibrée ne va pas dans le sens d'une garde partagée. Pour l'instant, il ne faut rien anticiper et il faut me convaincre qu'il n'y a aucun risque que tout ça ne se reproduise pas.

#### ■ Comment va Élise ?

Elise va bien. Elle dort bien, mange bien, elle va à l'école et elle est très bavarde. Elle est suivie par un médecin pédopsychiatre, car durant les trois semaines qu'elle a passées en cavale avec sa mère, elle a vécu des événements qui l'ont frappée. J'espère qu'ils ne laisseront pas de traces.

PROPOS RECUEILLIS PAR G. D.



PHOTO AFP